

**DÉCRET N° 2020 – 529 DU 04 NOVEMBRE 2020**  
portant nomination au Ministère du Cadre de Vie et du  
Développement Durable.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2019-547 du 11 décembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 novembre 2020,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable dans les fonctions ci-après :

- Conseiller technique au Développement durable  
monsieur Constant HOUNDENOU
- Directeur de l'Administration et des Finances  
monsieur Mémanton BONI YALLA
- Directrice de la Promotion de l'Écocitoyenneté  
madame Arielle AKOUETE
- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable de l'Atacora et de la Donga  
monsieur Gabin ACLOMBESSI

- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable de l'Atlantique et du Littoral  
monsieur Rosaire Seminho Quentin ATTOLOU
- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable du Borgou et de l'Alibori  
monsieur Orou Pibou SANNI
- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable du Mono et du Couffo  
madame Bernadette Baï AHOUANGBE épouse FANOU
- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable de l'Ouémé et du Plateau  
monsieur Constant Coffi KOUDORO
- Directeur départemental du Cadre de vie et du Développement durable du Zou et des Collines  
monsieur Salustiano ZONON.

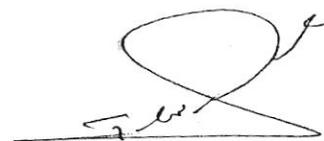
## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 04 novembre 2020

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



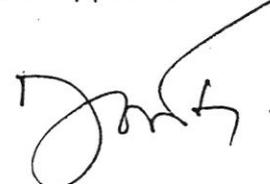
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Cadre de Vie  
et du Développement Durable,



José TONATO

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MCVDD 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 9 ; JORB 1.